

Route du Pierraret
04160 CHATEAU-ARNOUX

www.parrines.fr
parrines@yahoo.fr

à

MONSIEUR MANUEL VALLS
PREMIER MINISTRE

Lettre rédigée avant les évènements tragiques.

OBJET: Propositions pour une meilleure gestion des déchets dans le 04 et contre le gaspillage de l'argent public

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis 6 ans, nous nous opposons (en proposant bien évidemment des solutions alternatives) à un projet **insensé** qui consiste à implanter un **centre d'enfouissement** d'ordures ménagères (appelé communément DECHARGE) à proximité d'habitations (moins de 400m) sur un terrain boisé et agricole, dans un paysage provençal digne des romans de Jean Giono. Il s'agit du lieu-dit "*Les Parrines*" sur la commune de Château-Arnoux (04). Le terrain concerné, est appelé aussi "champ de l'Aygues" (eau en provençal) où des "*experts*" n'auraient pas trouvé d'eau ! **L'impact négatif et destructeur** serait immense : paysager, sonore, olfactif, visuel, écologique, environnemental, touristique, économique etc...

Ce projet a été initié en 1998 **sans** que les populations concernées à l'époque ne fussent averties, à une période où l'on ne parlait ni **d'économie circulaire**, ni de **valorisation de déchets**, ni de **tri sélectif**.

Nous précisons que la **Commission d'Enquête Publique** a émis un avis **défavorable** à ce projet en mai 2014. Malgré cela, Le Conseil Général du 04 et le **Sydevom** en particulier, persistent dans la volonté de réalisation de ce projet **inutile, inepte, coûteux, polluant, obsolète, dangereux et destructeur**.

Pour l'heure, en ces temps difficiles, la France et le gouvernement, n'ont pas besoin de nouveaux troubles, inévitables lorsque le SYDEVOM et le Conseil Général du 04 se moquent de la population. Les protestations des associations de la première heure (dès 2008) ont cédé le pas aux manifestations et conférences de presse organisées par les Maires des 14 communes avoisinantes, opposées à un projet superflu que l'on s'obstine à faire passer en force. La récente information selon laquelle TOUTES les communes du département auraient à supporter l'investissement (en plus de l'augmentation des coûts d'évacuation des déchets pour TOUS les bas-alpins) va élargir la fronde. Mais que se passera-t-il lorsque le CG révélera que la seule manière de rentabiliser cette décharge superflue sera d'importer les déchets de Marseille et/ou de la Côte d'Azur ? C'est alors que la population du département se mobilisera. Les conséquences seront à la mesure de l'ineptie du projet. Nos bonnets sont verts car notre cause est juste : il ne faut pas oublier que le 04 a été le seul à se soulever violemment contre le totalitarisme en 1851... .

Mme le Préfet du 04 se prononcera en **février** 2015 (après un délai de 6 mois de réflexion) afin d'accorder, ou **non** le permis d'exploitation de cette monstruosité.

Vous trouverez ci-joint la copie du courrier envoyé à Madame Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie.

Persuadés que vous apporterez une attention particulière à notre juste combat, malgré les évènements graves qui ont secoué notre pays la semaine passée, nous comptons sur votre **bon sens** afin que vous interveniez pour que ce projet insensé ne voie **jamais** le jour en sachant que nous sommes prêts à tout mettre en oeuvre, en amont et en aval, afin de réduire, recycler et réutiliser ce que nous rejetons - cette **transition vers l'économie circulaire** étant de surcroît un vecteur de création d'emplois.

Vous remerciant par avance, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos distinguées salutations. Nous vous adressons tous nos vœux de bonne et heureuse année 2015.

